



22 septembre 2023

FORMATION À LA PRATIQUE DES HABILETÉS SOCIALES

AVEC LES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE

LA PRATIQUE DES HABILITÉS SOCIALES AVEC LES PPSMJ

Les habiletés sociales comprennent l'ensemble des capacités permettant l'ajustement des personnes aux situations sociales. Elles reposent sur une perception et une compréhension des messages communiqués par les autres, le choix d'une réponse adaptée entre plusieurs alternatives, la transmission de cette réponse de manière appropriée et prenant en compte le contexte.

L'acquisition des habiletés sociales par les PPSMJ est considérée comme une intervention de base dans l'approche cognitive comportementale. L'intervention vise le développement des compétences sociales et, notamment, l'acquisition de comportements et de connaissances pratiques concernant les relations interpersonnelles. Elle cherche à apprendre aux PPSMJ des comportements prosociaux en lieu et place des attitudes antisociales signes d'un déficit de leurs habiletés relationnelles.

La formation vise à accompagner des CPIP déjà formés aux ACC/ICC et à la gestion des émotions avec les PPSMJ dans l'intégration d'outils d'intervention individuelle et groupale. Elle doit leur permettre d'intégrer ces outils dans leur pratique et favoriser l'organisation de groupe d'habiletés sociales.

PUBLICS

Professionnel·les de la relation d'aide dans la prévention,
le conseil, l'action pénitentiaire.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une **approche expérientielle** permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par **l'expérimentation**, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des **jeux de rôles** et des **misés en situation**, à des **exercices pratiques** autour des compétences, des brainstormings, etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·es.

EFFECTIF DES STAGIAIRES

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est 12 à 18 personnes maximum.

La présence de tous·tes les participant·es tous les jours de la formation est indispensable, à la fois pour garantir le bon déroulement de celle-ci et pour atteindre les objectifs pédagogiques. Lorsque la formation aura démarré, aucun·e nouveau·elle participant·e ne pourra être accepté dans le groupe, ceci pour préserver la dynamique de groupe.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires.

Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·es à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe de formation est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute. Attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris, Emeric Languérand enseigne à l'Université Nice - Côte d'Azur et est membre de la Commission d'Enseignement de l'Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives (AFTCC) en complément de ses activités de thérapeute et de superviseur en TCC. Il est également membre du MINT (Motivational Interviewing Network of Trainers) et du conseil d'administration de l'AFDEM (Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel) dont il a été Président et Président d'honneur.

Spécialiste des TCC, Emeric Languérand est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007. Il assure en moyenne personnellement 25 opérations de formation par an et a participé à l'élaboration de plusieurs programmes de formation à destination des soignant-es pour l'accompagnement motivationnel de leurs patient-es.

Il enseigne également à l'Université Côte d'Azur, ainsi qu'à l'Université René Descartes (Paris V). Membre de la Société Française d'Alcoologie (SFA), il a été attaché à l'Unité de traitement ambulatoire des maladies addictives (UTAMA) de l'Hôpital Beaujon (AP-HP). Il a également mis en place et coordonné des programmes de Médecins sans frontières en France à destination notamment de personnes affectées par le VIH, de migrant-es et d'usager-ères de drogues.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant-es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux journées, soit 13h00 de face-à-face pédagogique.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant-es.

LA FORMATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Définir simplement les notions d'habiletés et compétences sociales.
- ✓ Connaître les notions de comportements appropriés et inappropriés.
- ✓ Connaître les liens entre habiletés sociales et délinquance.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Résoudre les obstacles rencontrés par les PPSMJ dans l'utilisation des habiletés sociales.
- ✓ Aborder la résolution de problèmes avec les proches.
- ✓ Aider les PPSMJ à garder leur calme et à agir face à la manipulation.
- ✓ Motiver au choix des comportements alternatifs.
- ✓ Constituer un programme individuel ou de groupe d'habiletés sociales pour les PPSMJ.
- ✓ Apprendre aux PPSMJ à dire « non » sans brutalité pour préserver la relation.
- ✓ Émettre des critiques constructives.
- ✓ Recevoir des critiques négatives et savoir répondre à la critique injuste de manière constructive.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de cette formation vise à accompagner des CPIP déjà formés aux ACC/ICC et à la gestion des émotions avec les PPSMJ dans l'intégration d'outils d'intervention individuelle et de groupe. Elle doit leur permettre d'intégrer ces outils dans leur pratique et favoriser l'organisation de groupe d'habiletés sociales.

Le programme est construit de telle manière que les objectifs suivants soient atteints.

PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

- ✓ Définition des habiletés et compétences sociales.
- ✓ Habiletés sociales et délinquance.
- ✓ Notions de comportements appropriés et inappropriés :
 - Du passif à l'agressif, quelles différences ?
 - Comment évaluer les compétences sociales des PPSMJ ?
 - Apprendre au PPSMJ à évaluer sa place et son positionnement dans la relation à l'autre.

APRÈS-MIDI

- ✓ Motivation au choix des comportements alternatifs : agressivité VS affirmation.
- ✓ Outils et programmes d'habiletés sociales :
 - Théorie de l'esprit.
 - Apprendre aux PPSMJ à dire « non » sans brutalité pour préserver la relation.
 - Émettre des critiques constructives.
 - Recevoir des remarques négatives.
 - Répondre à la critique injuste de manière constructive.

JOURNÉE 2

MATIN

Aller plus loin dans sa pratique

- ✓ Résoudre les obstacles rencontrés par les PPSMJ dans l'utilisation des habiletés sociales.
- ✓ Aborder la résolution de problèmes dans le couple, avec les proches.
- ✓ Aider les PPSMJ à garder leur calme et agir face à la manipulation.

APRÈS-MIDI

Construire des interventions sur les habiletés sociales à destination des PPSMJ

- ✓ Constituer un programme.
- ✓ Savoir organiser des jeux de rôles avec les PPSMJ.
- ✓ Évaluations des connaissances.

2 journées

soit 13h00 de face-à-face pédagogique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais administratifs, frais pédagogiques, frais de support, frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France et frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France